



**Communiqué de presse
sur le lancement de la souscription publique
en faveur du Klockhuis de l'église St Wulmar d'Eecke**

Le samedi 27 octobre 2018 à 11h00 en mairie d'Eecke



Présentation du projet :



Le Klockhuis de l'église Saint-Wulmar d'Eecke construit en 1661, est un rare témoin en Flandres de ce type de dispositif campanaire isolé. Edifié au XVII^e siècle et plusieurs fois déplacé, il souffre aujourd'hui de l'usure du temps qui, associée aux surélévations successives du niveau du cimetière, remet en cause sa conservation. La commune d'Eecke, consciente de l'intérêt patrimonial de cette construction, souhaite le restaurer pour assurer sa pérennité et sa mise en valeur.

Les structures en bois des Klockhuis sont habituellement isolées du sol par une maçonnerie de briques afin de mettre un tant soit peu hors d'eau la base de la charpenterie qui les constitue. Aujourd'hui, cet ouvrage est totalement enfoui et les pannes chambrières se trouvent au contact direct du sol suite au rehaussement successif des niveaux du cimetière attenant. Cette proximité a entraîné l'altération partielle de celles-ci qui ne sont plus à même, côté Nord.

Dans un souci de respect des dispositions originelles, la commune souhaite restituer partiellement la maçonnerie de briques et d'abaisser le sol actuel des abords proches du Klockhuis. Parallèlement, l'état de vieillissement des couvertures et des bardages nécessite leur remplacement à neuf pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Ces travaux pourront être accompagnés de la réfection des planchers et des accès intérieurs en vue d'une possibilité de visite au public et de permettre un entretien des dispositions campanaires en toute sécurité.

A l'issue de ces travaux, le Klockhuis d'Eecke aura retrouvé toute sa stabilité et sa pérennité sera assurée. Les interventions seront respectueuses de la construction et se trouveront être en cohérence avec son histoire.

Par vos dons, vous pouvez activement à la sauvegarde de notre patrimoine, de votre patrimoine, et apporter votre pierre à l'édifice. Tout don, aussi modeste soit-il, sera important et significatif !

Possibilité de don en ligne via le lien et le QR code suivants :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-klockhuis-de-l-eglise-d-eecke>



La souscription publique ou le mécénat populaire

La souscription publique est le mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine pour aider les porteurs de projets publics (collectivités locales et associations) à financer leur projet de restauration du patrimoine. La Fondation les accompagne en leur apportant son expertise et son appui et en assurant localement une interface qui garantit l'organisation et le bon déroulement de la collecte. Les frais de gestion restent limités car ils ne représentent que 6% du montant des fonds récoltés.

Tous les biens patrimoniaux, caractéristiques de notre patrimoine bâti, de notre patrimoine mobilier au sens large (tableau, statue, véhicules, etc.) ou de notre patrimoine naturel (espaces naturels menacés), protégés ou non au titre des Monuments Historiques, situés en ville ou en milieu rural, peuvent faire l'objet d'une souscription.

Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- de l'Impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du don et dans la limite globale de 20 % du revenu imposable,
- de l'Impôt sur la Fortune Immobilière à hauteur de 75 % du don, dans la limite de 50 000 €,
- de l'Impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Le mécénat populaire, c'est 36 souscriptions mises en place en 2017, c'est 511 431 euros récoltés sur l'ensemble des souscriptions en cours durant l'année 2017. Ces chiffres viennent s'ajouter aux 202 souscriptions mis en place depuis le début des années 2000 et les 3,3 millions € récoltés entre 2002 et 2016.

Pour plus d'information sur la Fondation du Patrimoine, n'hésitez pas à contacter notre délégation départementale :

Fondation du Patrimoine – Délégation Nord

Mail : nordpasdeclais@fondation-patrimoine.org - Tel : 03.20.82.79.67.

www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org